



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Lycée des Métiers de la Montagne  
Saint Michel de Maurienne

Académie de Grenoble

Saint Michel de Maurienne, le 07-05-2024

Affaire suivie par : Stéphane Damas  
Tél : 06 18 33 97 34  
Mél : [stephane.damas@ac-grenoble.fr](mailto:stephane.damas@ac-grenoble.fr)  
Service Gestion  
Mél : [intendance.0730039w@ac-grenoble.fr](mailto:intendance.0730039w@ac-grenoble.fr)

Lycée Professionnel Général Ferrié  
62 avenue du Vigny  
73 140 St Michel de Maurienne

## Objet : Taxe d'apprentissage

Madame, Monsieur,

Votre enfant est scolarisé dans notre établissement. Dans le cadre d'une activité professionnelle, vous travaillez ou dirigez une entreprise assujettie au paiement de la **taxe d'apprentissage**. Chaque année, l'entreprise choisit l'établissement scolaire vers lequel elle affecte cette taxe.

Le lycée professionnel des métiers de la montagne Général Ferrié situé à Saint Michel de Maurienne, propose des formations aux métiers du bâtiment du commerce et de l'industrie ainsi qu'aux métiers liés aux domaines skiabiles. L'ensemble de nos Baccalauréats Professionnels est biquilifiant : le lycéen bénéficie également d'une formation au diplôme d'état d'éducateur sportif (ski alpin, guide de haute montagne, accompagnateur en montagne) ou au brevet national pisteur secouriste.

La taxe d'apprentissage est primordiale au bon fonctionnement de nos formations car elle permet de maintenir et d'améliorer la diversité et le modernisme de nos équipements, et ce faisant, de contribuer à la montée en compétences professionnelles des jeunes que nous scolarisons.

C'est pourquoi je vous sollicite de bien vouloir soutenir nos projets d'investissement en permettant à votre entreprise d'affecter à notre établissement **le solde de 13%, tout ou partie**, de la taxe d'apprentissage que nous sommes habilités à recevoir dans le cadre de la **loi « avenir professionnel »**.

Ces versements collectés par l'**URSSAF** seront reversés au lycée depuis la plateforme **SOLTEA**. C'est sur **SOLTEA** que l'entreprise ou le cabinet comptable indiquera le nom de notre établissement : **lycée professionnel Général Ferrié** et son numéro de **Siret : 19730039500021** ou **UAI : 0730039w**

Je vous remercie de l'attention que vous saurez porter à cette demande et de l'effort que vous pourrez consentir pour soutenir la qualité de nos formations.

Veillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Catherine Lassaude-Pennet  
Proviseure

